

**Compte Rendu
Conseil Municipal****Séance du 03 juillet 2019****Présents**

Xavier Deloche
Brigitte Fillion
André Goy
Jean-Luc Desvignes
Marina Catherin
Christine Pouchoulin
Lydie Sarazin
Christian Ott
René Bonnet
Fabien Geoffray
Véronique Bellemin
Franck Cursio
Flavien Cruiziat
Philippe Criscuolo
Carol-Anne Larouzée-Cervantes

L'an deux mil dix-neuf, le trois juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Xavier DELOCHE, Maire,

Secrétaire de séance : Jean-Luc Desvignes

Mr le Maire donne lecture du message suivant (qui sera repris en début de chaque séance ou réunion enregistrée) :

« *Mairie de TRAMOYES,
Séance du Conseil Municipal
En Mairie de Tramoyes
Le mercredi 03 juillet 2019 à 20 h 30
Enregistrement intégral sans pause* »

1. Compte rendu de la précédente réunion :

L'Assemblée n'ayant pas de modifications à apporter, le Compte Rendu précédent est adopté.

2. INFORMATIONS SELON ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

M. le Maire fait part à l'Assemblée qu'aucune décision n'a été prise depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

3. JURES D'ASSISES

Mr le Maire informe qu'il y a lieu de procéder au tirage au sort des Jurés d'Assises pour l'année 2020.

Trois Administrés sont tirés au sort à partir de la liste électorale en vigueur.

Excusés

Hélène Lachenal
Nestor Goncalves

Pouvoirs

Valérie Noiray
(Pouvoir à B. Fillion)
Chantal Olivier
(Pouvoir à A. Goy)

4. SUBVENTIONS SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Mme Fillion rappelle à l'Assemblée les opérations inscrites au Budget de l'exercice en cours. Elle souligne les subventions déjà obtenues au titre de la DETR et du Conseil Régional.

Mr Goy souligne que la consultation du City Stade devrait être mise en ligne en fin de semaine, avec une remise des offres fin juillet 2019.

Mme Fillion donne lecture du projet de délibération.

DELIBERATION 19/07/01 : DEMANDE SUBVENTIONS SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Rapporteur : Brigitte Fillion

Mme le Rapporteur rappelle au Conseil Municipal les opérations d'investissements votées lors de l'approbation du Budget Primitif 2019.

Il est proposé de solliciter le subventionnement de ces opérations auprès des services de l'Etat et autres organismes.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Rapporteur et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- Autorise Mr le Maire à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation des opérations inscrites au Budget Primitif 2019, à instruire et signer tout acte le permettant.

<i>Pour</i>	16
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

5. INFORMATIONS

SEMINAIRE

Mr le Maire remercie les membres du Conseil Municipal présents au séminaire du 29 juin dernier à Trévoux.

Mr Criscuolo a été très intéressé et cela a permis, selon lui, de prendre un peu de recul. Il a apprécié l'intervention de Mme C. VINCENT (CCMP) concernant le plan climat.

D'autre part, Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la prochaine Commission Générale prévue le 25 septembre 2019 portera sur le plan climat de la CCMP.

GENDARMERIE

Concernant la Gendarmerie, Mr le Maire informe qu'il a contacté le Lieutenant DAVID qui dirige la Brigade de Miribel. Cette dernière est très optimiste quant au rattachement de la commune de Tramoyes à la Brigade de Gendarmerie de Miribel, la Colonelle ayant émis un avis favorable.

21 h 25 : arrivée de Mr Cruiziat

ECOLE

Mr le Maire rappelle que la commune s'est mobilisée pour la création d'une classe supplémentaire. Une première réponse négative nous est parvenue en Mairie. Une nouvelle manifestation est prévue vendredi devant l'entrée de l'école.

ADAP

Mr Bonnet informe que le marquage au sol (bandes podotactiles) sera mis en place dans la deuxième quinzaine du mois d'août 2019.

SALLE DES FETES

Mr le Maire informe l'Assemblée qu'une association adossée à une grande entreprise internationale a fait une demande de location de salle des fêtes à raison d'une fois par semaine. Mr Criscuolo ne souhaite pas que les tarifs actuellement en vigueur, soient décalés par rapport aux locations faites à des entreprises.

Mr le Maire propose une location hebdomadaire de 19 h à 24 h pour une somme de 400,00 € par semaine.

DOMBES COTIERE TOURISME

Mr le Maire remercie Mr Auberon (Président) et Mme SOLA (Directrice) de Dombes Côtière Tourisme pour leur présence afin de présenter au Conseil, le rôle de l'Office du Tourisme implanté à Miribel et au service de chacune des communes de la CCMP.

Mr Auberon souligne les compétences de l'Office du Tourisme à savoir :

- . Accueil et information aux visiteurs
- . Préparation et mise en œuvre d'animations (notamment les Journées du Patrimoine...)
- . Contribution à l'aménagement du développement local
- . Commercialisation du produit touristique
- . Animation des réseaux sociaux (hébergement, restauration...)
- . Services annexes (qui consistent à développer du service en fonction de la clientèle)

22 h 15 : départ de Mr Criscuolo

22 h 15 : départ de Mme Bellemin

FETE DE LA MUSIQUE

Mr le Maire rapporte à l'assemblée les retours positifs de cette manifestation.

RUE DU PORT

Mr Goy présente au Conseil le projet de CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) du Chemin de la Mouche au Chemin du Mont Rosier). Un Groupe de Travail a été mis en place avec les services de la CCMP.

RUE DES PINS

Mr le Maire fait part de la réunion avec la CCMP en début de semaine. Le Bureau d'Etudes retenu est la société Trait d'Union.

COMPTAGE VITESSE

Mr Desvignes rend compte des relevés de vitesse qui ont eu lieu Chemin de l'Etang Neuf : trafic moyen / jour en direction de Lyon :

- 724 véhicules / jour

- Vitesse moyenne : 38 à 45 km/h

SYNDICAT DES EAUX

Mr Desvignes organise une réunion publique le 11 juillet prochain avec les habitants de la Route des Echets

LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES

Mr le Maire rappelle que depuis quelques temps, une négociation a eu lieu avec le loueur actuel qui voulait porter le loyer mensuel à 900 € voire 1.000 € / mois.

Il a été décidé de donner dédite et de signer un bail commercial pour trois ans avec un bailleur détenant un local situé aux Echets (170 m², avec mezzanine, caméras de surveillance) pour un loyer mensuel de 650 € + 30 € de charges.

POLICE MUNICIPALE

Mr le Maire fait part à l'assemblée des activités de la Police Municipale durant le mois de juin 2019.

M. le Maire donne lecture du message suivant (qui sera repris en fin de chaque séance ou réunion enregistrée) :

*« Mairie de TRAMOYES,
Fin de la séance du Conseil Municipal
Le mercredi 03 juillet 2019 à 23 h 41
Stopper l'enregistrement»*